



# Compte rendu réunion Conseil de quartier les 3 ruisseaux

## **Date de la réunion 13/03/2018**

**Présents**, Nancy REGENT, Michel GOURRET, François REBEJAC, Mathilde SOULIÉ, Chantal GUIHO, Michel INTRAND, Alan BOIREAU

**Excusés** : Sébastien BECQUET, Alfred WENZEL, Marie Hélène LAUNAY, Marcel SOLAZ, Alice GUSSE, Alexandra CLERC, Laurence LARGE

## **Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du CR du précédent CDQ
- 2/ Point sur les tableaux de Bord
- 5/ Prochaine réunion

Sujet Abordé	Relevé de décision
1/ Approbation du CR du précédent CDQ	Celui-ci est approuvé après apport de précision.
2/ Point sur les tableaux de bord	<p>Piste cyclable avenue de la Caprice entre le rond-point et Labège : la signalétique ne permet pas aux piétons de circuler dessus, ajouter un élément de signalétique allant dans ce sens. Attente de la réponse du Sicoval suite à un courrier envoyé par Michel Intrand.</p> <p>Concernant l'avenue du Parc, il avait été prévu un certain nombre d'aménagements accompagnant ce sens unique dans le tableau de bord ! Où en est-on de la réalisation ?</p> <p>L'an dernier les conseillers de quartiers s'étaient engagés à travailler sur la cohérence de la circulation entre cette avenue et l'avenue de la Grande Borde et faire un point sur le déport de circulation éventuel.</p> <p>Mise en place d'un groupe de travail.</p>

	<p>Un enregistrement de la vitesse automobile devra être fait sur ces 2 avenues afin d'objectiver la vitesse automobile et la comparer avec la précédente mesure.</p> <p>Ce bilan devra être fait avant d'évaluer la mise en sens unique de l'Avenue du Parc qui devra avoir lieu courant mai à partir d'un questionnaire qui servira de base à l'analyse qui sera présentée aux habitants courant Juin.</p>
3/ Pistes cyclables	<p>Michel Intrand informe le Conseil de Quartier sur la motion qui a été présentée en Conseil Municipal concernant les pistes cyclables et présente le schéma directeur des cheminements piétons cycles prévu par la municipalité dans ce domaine. Il s'agit d'un schéma dans le temps, un maillage à atteindre. Les priorités sont : l'accès au collège (ouverture septembre 2019) et les cheminements piétons cycles prévus dans le cadre de la réalisation du passage à niveau (mise en fonctionnement 2021). Cette présentation fait état du maillage nécessaire pour relier les différents quartiers les uns aux autres. Le conseil de quartier souhaite avoir plus de précision au niveau coût et échéance dans le temps. Cf annexe 1</p>
4/Divers	<p>Le Conseil de Quartier demande à être informé et associé aux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bimby</li><li>• Centralité</li></ul> <p>Une information est donnée en séance par Mathilde Soulié. Cf annexe2</p> <p>Concernant l'éclairage public, après un travail réunissant des habitants des différents conseils de quartier, un plan d'expérimentation est entrain de voir le jour.</p> <p>Des expérimentations vont avoir lieu sur différents secteurs de la commune (quartier de la Caprice), un bilan en sera tiré avant de voir s'il y a lieu de</p>

	<p>généraliser cette initiative sur l'ensemble de la commune.</p>
<p>Prochaine réunion</p>	<p>Un doodle sera envoyé aux participants. L'ordre du jour comportera une réponse aux questions abordées en séance (cf 2) et l'élaboration d'un questionnaire d'enquête pour l'avenue du Parc</p>